

Image not found or type unknown



PV abusif pour parking gênant - est-ce dans la loi?

Par **Montfinal**, le **23/02/2014** à **16:54**

Bonjour,

je voudrais bien savoir si un panneau comme celui sur les photos est suffisant pour permettre à une commune de verbaliser sur la base des arrêtés cités, sans mettre des panneaux supplémentaires. A savoir que dans la commune on est verbalisé pour stationnement gênant et non stationnement interdit.

Les questions que je me pose :

- Taille du panneau (taille du rond)
- Taille du texte (j'ai coincé un papier en taille de carte de crédit sur le panneau en bas pour pouvoir comparer)
- Le fait que ce panneau ne laisse pas le temps de lire si l'on entre dans le village
- Verbalisation porte sur stationnement « gênant » et non « interdit » comme indiqué sur le panneau

En bref :

- Est-ce panneau conforme pour pouvoir verbaliser partout dans l'agglomération pour parking gênant ?

Merci pour vos avis et conseils

Image not found or type unknown



Image not found or type unknown



Image not found or type unknown

